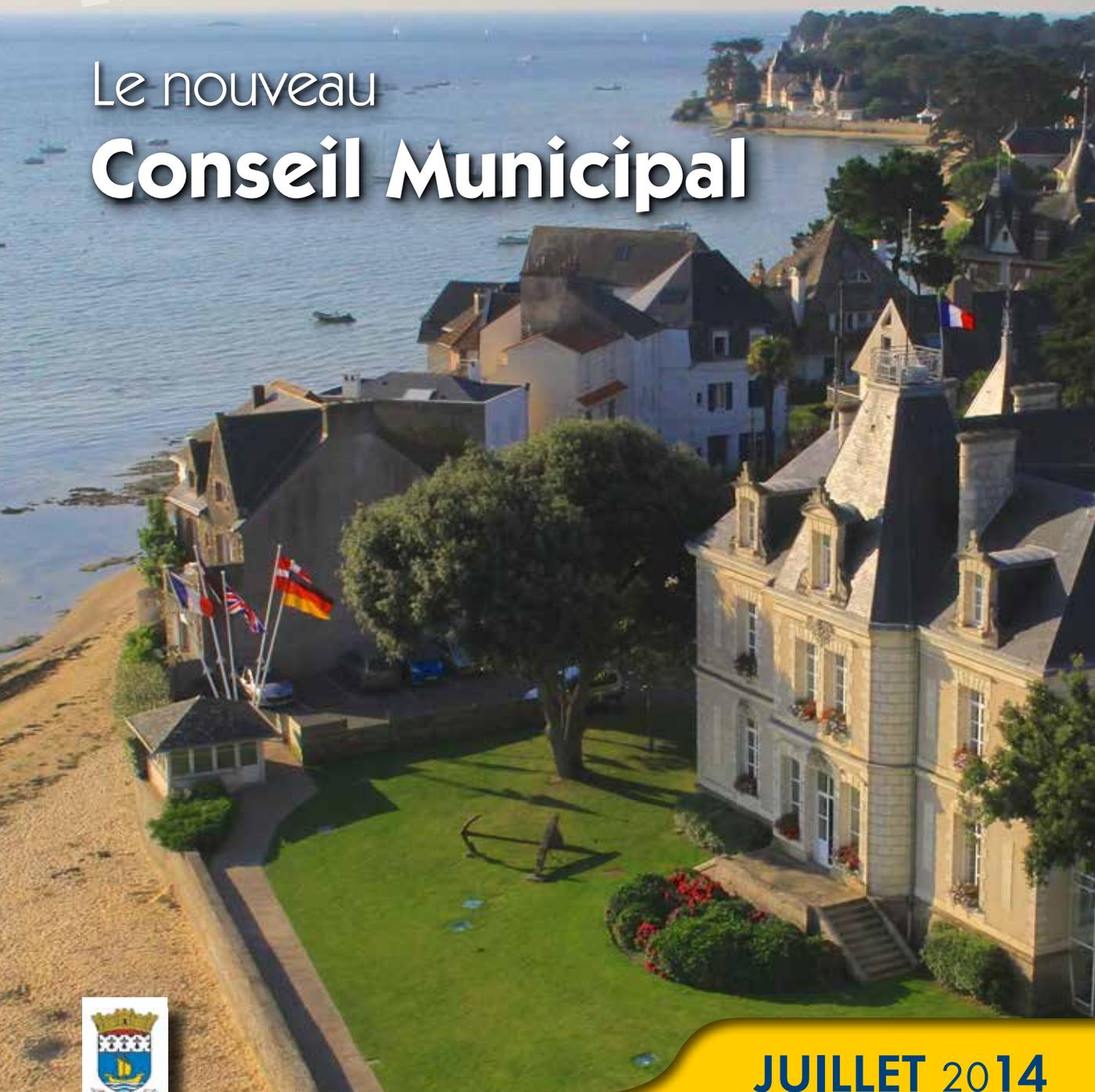


Le Pouliguen

mag

Le nouveau

Conseil Municipal



JUILLET 2014



Happy Le Pouliguen !

Depuis début 2014, le clip illustrant le titre « Happy », de Pharell Williams, est repris dans le monde entier. 2 000 déclinaisons ont déjà été tournées dans quelques 150 pays. La Ville a souhaité s'inscrire dans cette dynamique internationale en créant elle-même sa vidéo.

Début juin, la mairie a fait appel à toutes les personnes souhaitant partager leur bonne humeur. Charles Tiger, le réalisateur, explique sa méthode, aussi simple que spontanée : *« Il suffisait de s'inscrire en ligne sur le site de la Ville. Je venais à la rencontre des participants avec une enceinte portable et ma caméra. En quelques minutes, le plan était dans la boîte. La première prise était souvent la meilleure. »*

Enfants, adolescents, seniors, commerçants, associations... tous se sont prêtés au jeu. Roselyne Lefebvre, déléguée à la communication, commente : *« Nous avons été ravis de constater que les volontaires se sont appropriés le sujet. Le clip sera vraiment celui des habitants ».*

Le tournage a débuté le jour de la fête de la musique avec un plan de groupe (cf. photo) et s'est poursuivi jusqu'au 19 juillet.

Actuellement en cours de montage, le clip sera dévoilé en avant-première, lors de l'événement Sunbay (cf. encadré ci-contre). Il sera ensuite diffusé sur internet.



Sunbay: 9 km de plage - 3 communes - 1 soirée

Dimanche 17 août, les communes du Pouliguen, La Baule et Pornichet célèbreront leur présence au sein du Club des plus belles baies du monde. L'événement Sunbay aura lieu sur les trois plages. À partir de 20h, les amoureux de la mer, munis de leur panier pique-nique, seront invités à partager un repas convivial, rythmé par des animations. À 22h30, ils pourront assister à une séance de cinéma en plein air. Au Pouliguen, le film **Océans**, de Jacques Perrin, sera projeté, juste après la diffusion du clip « We are happy from Le Pouliguen ».

Dimanche 17 août, sur les plages de la baie - 20h: pique-nique et animations - 22h30: séance de cinéma - Dress code *: bleu et blanc (*code vestimentaire)



Chères Pouligennaises, chers Pouligennais,

Vous avez été nombreux à vous mobiliser lors des élections municipales. 70 % d'entre vous sont allés voter et je vous en remercie. Vous découvrirez en pages centrales de ce magazine vos nouveaux élus et leurs délégations.

La période électorale terminée, nous poursuivons la concrétisation de notre programme :

- Nous avons passé une convention avec le SIVU du port. Les opérations de confortement et de rehaussement des berges de l'étier débiteront en 2015 par le quai du Commandant L'Herminier.
- Le projet de mise en accessibilité de la gare a été retenu par le Conseil municipal. Les travaux démarreront en 2015.
- Le nouveau programme de voirie a été élaboré. La rénovation des rues Jean Bart et Lieutenant Lebert commenceront après la saison estivale.
- Dans la rue de la Gare, trois logements locatifs à vocation sociale sont en cours de réalisation.
- Les comptes 2013 ont été publiés. Les finances de la commune sont saines. L'encours de la dette est de 2.67 années. C'est-à-dire qu'il faudrait à peine trois ans pour solder la dette de la collectivité. La moyenne pour les communes de même strate que la nôtre est de 7.80 et le seuil critique est de 10. On en est loin.

Nous comptons poursuivre dans cette voie dynamique, constructive, réaliste.

Nous souhaitons également rester à votre écoute. C'est pourquoi, une permanence sera ouverte en centre-ville, dans la rue du Général Leclerc, le premier et dernier vendredi de chaque mois, de 10h à 12h. La réunion des résidents secondaires, le mercredi 6 août, à 18h, sera également un moment privilégié pour nous rencontrer.

Je vous souhaite un très bel été au Pouliguen.

Yves Lainé

Maire

Vice-Président de Cap Atlantique

Directeur de la publication : Yves Lainé • **Rédactrice en chef :** Roselyne Lefebvre • **Co-Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Vanessa Plumas, Sophie Brun (p. 5), Alexandra Pinca (p. 8-9), Anne Degroote (p. 25) • **Soutien à la rédaction :** Jacques Boulo et Danielle Papion de l'association Greniers de la mémoire (p. 16), Jacqueline Quémard • **Iconographie :** Ville du Pouliguen, Christian Braut (p. 1), Agence Duo (p. 2 et 18-19), Thierry Merré (p. 3, 6, 11, 12, 13 et 20), Pierre Foucault (p. 4), Corinne Loret (p. 4), Office de tourisme (p. 5), La Nouvelle Imprimerie (p. 8-9, 25 et 28), Marcel Baudry (p. 10), Association Oncologie plein air (AOPA) (p. 16), Olivier Moritz (p. 18), Agence La Mouette communication (p. 21), Cap Atlantique (p. 22), Association Les Nautiques (p. 23), Christian Rossard (p. 26), Yohann Sallé (p. 27).

Mairie • 17 rue Jules Benoît 44510 LE POULIGUEN • 02 40 15 08 08 • www.lepouliguen.fr • mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°15 - Dépôt légal juillet 2014 • Tirage : 7000 exemplaires • Distribution et réclamations : Ville du Pouliguen communication@mairie-lepouliguen.fr

Réalisation et impression : © 2014 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07 - SIRET : 424 925 287 00015

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



En bref

Rencontres bimensuelles

Habitants et élus pourront désormais se rencontrer en centre-ville. Une permanence sera tenue les premiers et derniers vendredis de chaque mois, de 10h à 12h, dans un local situé au 19 de la rue Général Leclerc.

Première permanence : vendredi 25 juillet

Réunion des résidents secondaires

La réunion des résidents secondaires est l'occasion de faire le point sur les actions municipales en cours et à venir. Le rendez-vous est donné le mercredi 6 août, à 18h, à la salle des fêtes « André Ravache ».

Horaires de fermeture des bars

Cet été, comme le reste de l'année, les bars seront autorisés à ouvrir jusqu'à 2h. Hors saison (du 16 octobre ou 14 avril), les consommateurs occupant les terrasses devront rentrer à l'intérieur des établissements à 1h.

Circulation quai Jules Sandeau



Jusqu'au lundi 1^{er} septembre, la circulation des véhicules sur le quai Jules Sandeau s'effectuera en sens unique, depuis le « Vieux Pont » vers la rue de la Plage. Le déplacement des vélos sera autorisé dans les deux sens.

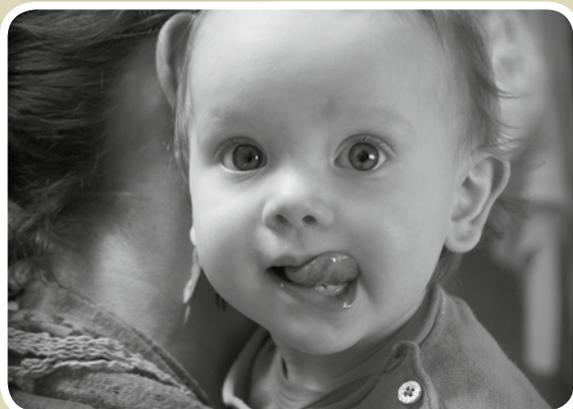
Cette modification intervient toujours à la même période: du dernier lundi de juin au premier lundi de septembre.

Afin de faciliter l'organisation de festivités, le quai sera réservé aux piétons aux dates suivantes:

- Vendredi 18 juillet, de 18h à minuit ➡ **Soirée moules-frites**
- Samedi 26 et dimanche 27 juillet ➡ **Fête bretonne**
- Samedi 9 août, de 17h à 1h ➡ **La Poulligwenn en fête**
- Dimanche 10 août, de 18h à minuit ➡ **Concerts:
Fous de Bassan
Pal In Jam**
- Jeudi 21 août, de 5h à 21h ➡ **Braderie**
- Jeudi 28 août, de 18h à minuit ➡ **Soirée moules-frites**

Le chiffre

10



10 ans, c'est l'âge des « Bigorneaux », la structure qui accueille toute l'année une vingtaine d'enfants de moins de quatre ans. À cette occasion, la poulligwennaise Corinne Loret, photographe amateur, a réalisé un reportage en images des bambins. L'exposition « Haut comme trois pommes » est visible tout l'été dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Multi-accueil « Les Bigorneaux » : 25 rue des Salorges
02 40 15 52 52 - enfance.bigorneaux@wanadoo.fr -
Permanences d'accueil : sur rendez-vous avec Sandra Pradier,
la directrice de la structure

L'Office de Tourisme au service du développement touristique

Au service des visiteurs

• Afin d'augmenter la notoriété du Pouliguen et de répondre à la satisfaction d'un plus grand nombre de visiteurs, l'Office de Tourisme propose depuis peu ses outils de communication en deux langues étrangères: le site internet et le guide touristique sont traduits intégralement en anglais et allemand.

• D'ici peu, une webcam, accessible depuis le site de l'Office, offrira une vision en temps réel de la plage du Nau.

• La Commission départementale a émis un avis favorable au renouvellement du label Tourisme & Handicap pour les 4 types de déficiences.

Cette attribution est valable 5 ans et garantit au public un accueil de qualité et d'accessibilité.

• Service billetterie: afin de continuer à proposer son service billetterie, l'Office de Tourisme a dû s'immatriculer au Registre des Opérateurs de voyages et de séjours. Cela lui permettra par ailleurs de développer la production de séjours clés en main.

• Pour être toujours plus à l'écoute de ses visiteurs et de leurs attentes, des outils sont en place: questionnaire de satisfaction sur tablette ou papier, formulaire d'avis en ligne, fiches de suggestions, relevés des remarques orales, traitement des réclamations, l'Office de Tourisme se veut être à l'écoute de ses visiteurs et proposer un service d'accueil de qualité.

Actif avec les prestataires

• En avant saison, l'Office de Tourisme a invité les hébergeurs de la station à une visite commentée du Musée Boesch et du Centre de voile du Pouliguen. L'objectif était de faire découvrir les offres touristiques de la commune pour pouvoir mieux en parler auprès de leurs visiteurs.

• En début d'année, afin d'accompagner les professionnels du tourisme sur le web, le réseau des Animateurs Numériques du Territoire -dont fait partie l'Office de Tourisme- a proposé un programme de 10 rendez-vous sous forme de causeries, d'ateliers ou de conférences. Une 2^e session est en programmation pour l'automne.

• L'Office de Tourisme souhaiterait mettre à disposition des visiteurs de notre territoire et des habitants, un espace aménagé dans le centre-ville, permettant d'offrir un lieu dédié aux appareils mobiles (connexion wifi gratuite et sécurisée, équipements pour recharger les appareils mobiles, de l'information touristique qualifiée). Ce projet, appelé « point i-moblie » est actuellement en cours de réflexion, notamment avec les commerçants de la rue Leclerc.

En chiffres

De janvier à mai 2014, l'Office de Tourisme a enregistré:

- 9964 visiteurs
- 4942 demandes de renseignements
- 27 529 visites sur son site internet



Office de Tourisme : 02 40 42 31 05 - contact@tourisme-lepouliguen.fr - www.tourisme-lepouliguen.fr

Prévention canicule

Comme chaque année, le niveau « Veille saisonnière » du plan national canicule est activé jusqu'au 31 août. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) invite les personnes fragiles, âgées, isolées ou handicapées, à se faire connaître auprès du service. Si elles le désirent, elles pourront être alertées, en cas de déclenchement du niveau « Mise en garde et actions ». Lors de l'inscription, quelques informations sont à fournir: nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone.

CCAS - Hôtel de Ville - 17 rue Jules Benoit - 02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr

Canicule info service: 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi, 8h-20h, jusqu'au 31 août

Lecture « A Nau plage »

Et si on profitait des vacances pour se cultiver? Sur la plage du Nau, un espace lecture est ouvert à tous. Albums jeunesse, romans, BD, nouvelles... plus de 700 ouvrages publiés par des maisons d'édition indépendantes sont à croquer sur place, gratuitement. Il n'y a plus qu'à s'installer sur les transats, et savourer les mots à l'ombre des parasols...

Jusqu'au dimanche 31 août, tous les jours, 15h-19h - Plage du Nau - Entrée libre

L'Art au gré des chapelles

Découvrir la presque île guérandaise à travers son patrimoine architectural sacré, voilà un parcours atypique. Et lorsque l'art contemporain s'invite dans les chapelles, la visite n'en est que plus originale. L'Art au gré des chapelles lie à merveille œuvres étonnantes et lieux de recueillement. Au Pouliguen, le peintre Patrick Héline exposera ses huiles à la chapelle Saint-Julien Sainte-Anne, qui ouvrira ses portes spécialement pour l'occasion. Ce programme est initié par l'Association pour la promotion des arts et des artistes (AP2A) et mis en œuvre par les communes accueillantes.

Du samedi 30 août au vendredi 26 septembre, tous les jours, 14h30-18h30 - Chapelle Saint-Julien Sainte-Anne - Entrée libre

Le point

Travaux de voirie



Jacques d'Estève de Pradel est adjoint aux travaux et à la sécurité pour la Ville, il présente les opérations en cours et à venir : « nous sommes engagés dans le déploiement de notre programme ».

Aux abords de la chapelle et du musée Bernard Boesch, les travaux ont semblé longs. Pourquoi ?

Jacques d'Estève de Pradel : « Ce chantier était lourd : il fallait revoir les réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées, et enfouir le réseau électrique. Les travaux ont débuté l'été dernier. Ils ont été perturbés par deux aléas : d'abord, Le Pouliguen a essuyé sept tempêtes au cours de l'hiver ; ensuite, il y a eu un problème avec la fourniture de bordures. Résultat : le chantier devait se terminer fin avril, il s'est achevé fin juin ».

Et le reste de la route côtière ?

JEP : « Notre intention est de rénover la route depuis la rue Jules Benoît, jusqu'à la pointe de Penchâteau. Nous procéderons par étape. De nombreux intervenants sont sollicités sur ce type de chantier, notamment pour les opérations sur les réseaux. Il est important que tout soit bien coordonné ».

BUDGET

Est-ce que la Ville dispose d'un budget suffisant pour mener tous ces chantiers ?

JEP : « Il ne s'agit pas de traiter toutes les opérations de voirie de la même manière. Il y aura trois types de traitement : l'entretien de surface ; les rénovations légères ; les opérations plus conséquentes.

Cette hiérarchisation permet de relativiser les coûts.

Ensuite, le fait de procéder par étape nous permettra d'échelonner les frais et de tirer le meilleur parti d'éventuelles subventions.

Enfin, nous agissons avec pragmatisme. C'est-à-dire que nous ajusterons nos ambitions, en fonction de nos moyens. »



Avant



Après



Parterres végétalisés, trottoirs normalisés, sol éclairci, éclairage adapté... la place Monseigneur Freppel a fait peau neuve, mettant particulièrement en valeur la chapelle et les habitations riveraines. Jacques d'Estève de Pradel souligne : « Cette opération contribue à l'embellissement de la ville. La chapelle est un incontournable de l'itinéraire touristique pouliguennais ».

LE CENTRE-VILLE

Rues du centre-ville



Rue du Croisic



En dehors des travaux de la route côtière, quelles sont les autres opérations de voirie en cours ?

JEP: « Nous allons lancer la rénovation des rues Jean Bart et L' Lebert, à proximité des halles. Là aussi, il va y avoir du travail sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées. Les chaussées seront habillées d'un enrobé grenailé au centre, avec des pavés en granit sur les côtés. La priorité donnée aux piétons et aux cyclistes sera confortée. La fin du chantier est programmée pour le premier semestre 2015 ».

Hier les halles, aujourd'hui les rues Jean Bart et L' Lebert... la rénovation de la voirie du centre-ville va-t-elle se poursuivre demain ?

JEP: « Après Jean Bart et L' Lebert, nous allons rénover les petites rues qui relient le centre au port: Surcouf, Caboteurs, Dr Le Rouzic... Nous projetons d'en faire une par an.

Par ailleurs, nous allons effectuer rapidement un traitement de surface de la rue du Croisic. Entre 2015 et 2017, des logements vont se construire en lieu et place des anciens établissements Jaunasse et Montfort. Nous pourrons ensuite rénover la rue plus en profondeur ».

AU-DELÀ DU CENTRE-VILLE

Au-delà du centre-ville, quelles sont vos priorités ?

JEP: « À court terme :

- Nous allons reprendre la voirie de la rue des Merisiers et du chemin des Lauriers.

- Nous envisageons de doubler le réseau d'eaux pluviales de la rue de Kerdun, afin d'offrir une plus forte capacité d'évacuation, utile en cas de fortes pluies.

À moyen terme, d'autres aménagements sont prévus :

- Sur le boulevard de l'Atlantique, il reste une portion à aménager. Cela sera effectué dans le cadre de la qualification de la zone d'activités du Poull'Go.

- Le boulevard de la Libération, qui relie la gare aux Bôles de Goustan, va aussi connaître de grands changements dans les années à venir. Des projets, menés par des entités extérieures à la mairie, devraient sortir de terre prochainement. À la suite de ces réalisations, le boulevard sera aménagé, notamment avec un terre-plein central arboré. La place de la gare sera quant à elle revue et végétalisée. Les entrées de ville par la gare et par les Bôles de Goustan seront ainsi beaucoup plus agréables ».

Boulevard de l'Atlantique



Boulevard de la Libération



Le Centre communal d'action sociale : comment ça marche ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il existe de plein droit dans les communes.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées ; aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté...

Par qui ?

L'organe délibérant du CCAS est le Conseil d'administration. La composition est paritaire :

- la moitié des membres sont des conseillers municipaux ;
- les autres membres sont des personnalités extérieures actives dans le domaine social. Elles représentent quatre secteurs associatifs : soutien aux handicapés, aide aux personnes âgées et retraitées, accompagnement des familles et lutte contre l'exclusion. Elles sont nommées par le Maire, après appel à candidatures.

Au Pouliguen, le Conseil d'administration est composé de sept élus et sept membres extérieurs, ainsi que du Maire, président de droit.

Le Conseil d'administration se réunit une fois par trimestre, au minimum. Chaque année, il vote le budget, définit les prestations sociales, ainsi que les critères et conditions d'octroi. Il délibère sur les aides facultatives.

Connaître la composition du CCAS : voir page 15

Comment ?

Le service social emploie deux agents qui rencontrent les usagers, examinent les demandes, les soumettent au Conseil d'administration...

La majorité des ressources du CCAS provient de la subvention communale. Le budget 2014 du CCAS pouliguenais s'élève à 275 000 euros :

- Fonctionnement : 180 000 euros
- Investissement : 95 000 euros



Quelles missions ?

Au quotidien, le CCAS gère le parc locatif social de la commune, enregistre les demandes d'installation de téléassistance ou encore veille à la salubrité des logements en lien avec la Police municipale. Il remplit également d'autres missions :

Attributions obligatoires

- Procédure de domiciliation (personnes sans domicile fixe, en habitat mobile... afin de leur permettre d'avoir une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux).
- Instruction des demandes d'aide sociale légale (dossier de prise en charge d'hébergement en résidence de retraite, dossier de demande d'heures ménagères, obligation alimentaire, dossier de prise en charge en établissement spécialisé).

Attributions facultatives

Chaque CCAS met en œuvre une action générale de prévention et de développement social ainsi que des actions spécifiques en direction de certains publics. Le contenu de ces compétences est laissé à la libre appréciation du CCAS.

● Allocation chauffage

Le CCAS peut attribuer une allocation chauffage aux personnes retraitées ayant un revenu modeste. Les pièces suivantes sont nécessaires : dernier avis d'imposition sur les revenus, derniers versements de pension, relevé d'identité bancaire.

Inscription à effectuer avant début décembre



● Allocation apprentis et étudiants

Les apprentis et étudiants, dont la famille demeure depuis au moins 6 mois sur la commune, peuvent bénéficier d'une aide financière.

Pour les apprentis, l'allocation s'élève à 300 euros par an pendant deux ans (deux premières années d'apprentissage). Elle est attribuée sans condition de ressources.

Pour les étudiants, une allocation mensuelle peut être accordée. Elle est versée à partir de la deuxième année d'études supérieures aux jeunes de moins de 26 ans, rattachés fiscalement au foyer parental. Le montant est calculé en fonction des ressources de la famille.

En moyenne, une trentaine de jeunes bénéficient de ces aides chaque année.

Dossiers à retirer au CCAS jusqu'à mi-septembre.

● Chèque enfant

Le « chèque enfant » peut venir soutenir financièrement les parents, durant les trois premières années de l'enfant. Il est attribué sans condition de ressources.

À la naissance, un chèque de 250 euros est remis. Pour en bénéficier, l'un des deux parents doit vivre au Pouliguen depuis plus de six mois. Les pièces à fournir sont les suivantes: livret de famille, justificatif de domicile et relevé d'identité bancaire.

La deuxième année, le montant de l'allocation peut s'élever à 200 euros. La troisième année, il peut atteindre 150 euros. Dans les deux cas, il s'agit de remboursements de dépenses liées à l'enfant: achat d'équipements neufs (lits,

sièges auto, poussettes, tables à langer, parcs, stérilisateur, chauffe-biberons, etc.) et prestations comme les séances bébé-nageurs, ou la garde d'enfants (par une assistante maternelle agréée, la micro-crèche « Les Crevettes », le multi-accueil « Les Bigorneaux » ou même un dépannage ponctuel assuré par l'association « SOS Urgence maman »). Les parents doivent veiller à conserver les justificatifs des sommes payées.

En moyenne, une quarantaine de familles bénéficie chaque année de ce dispositif.

● Gym seniors

Les seniors de 65 ans et plus, vivant à domicile, peuvent participer, à des séances de gymnastique spécialement imaginées à leur intention par le groupe associatif Siel-Bleu et coordonnées par le CCAS. Un professionnel diplômé leur prodigue des exercices adaptés: renforcement et souplesse musculaire, articulaire et habileté motrice. Les séances ont lieu de septembre à juin, le lundi après-midi (13h45-14h45). Elles se tiennent salle de Civanam (1 bd Civanam). Le tarif est de 50 euros par trimestre. Chaque année, une quinzaine de personnes participent à ces ateliers.

Début des cours: lundi 8 septembre 2014

● Réseau intergénérationnel

Depuis 2011, le CCAS anime un réseau d'entraide intergénérationnel. Des bénévoles sont invités à rendre visite à des personnes âgées parfois isolées. Au programme: discussions, lecture, jeux, petites promenades... Ces rencontres ne se substituent pas aux autres aides (repas, toilettes...).

● Repas des aînés

Mi-décembre, le CCAS organise un repas festif, convivial et chaleureux, à l'attention des aînés. Chaque année, ce rendez-vous est un succès et attire environ 300 personnes à la salle des fêtes « André Ravache ».

Inscriptions: octobre - novembre

CCAS

Hôtel de Ville

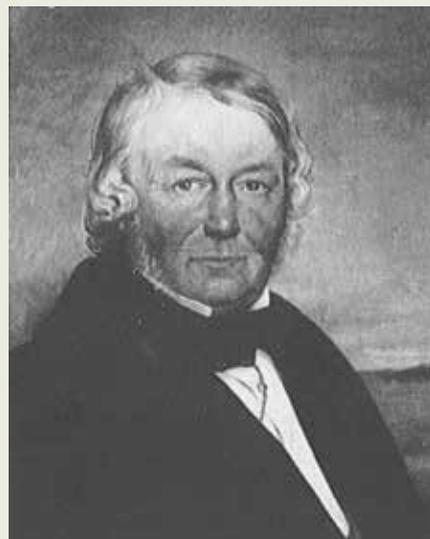
17 rue Jules Benoît

Du lundi au vendredi: 9h-11h45/13h30-17h (sauf mercredi)

02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr

La genèse des conseils municipaux au Pouliguen

À l'origine, Le Pouliguen était rattaché à Batz. Le 7 février 1790, à l'occasion des premières élections municipales prescrites par *La Constituante*, les Pouliguennais réclamaient déjà leur indépendance ⁽¹⁾. À Batz, les élus étaient formels : « *La séparation du Pouliguen d'avec Batz est inutile, inopportune, sans intérêt* » ⁽²⁾. Néanmoins, avec le décret de loi du 20 avril 1854, la section du Pouliguen obtient son indépendance. La commune réunie alors les villages du Pouliguen (le port) et de Penchâteau.



Jules Benoît, premier maire du Pouliguen

Aussitôt, un arrêté préfectoral nomme Jules Benoît *maire provisoire*, avec pour mission de préparer les premières élections locales. Celles-ci se dérouleront le 21 octobre 1854. 12 conseillers s'installent à la table du Conseil municipal. Le Maire, quant à lui, n'est pas élu par ses pairs mais nommé par arrêté préfectoral. Il doit alors prêter serment, debout et la main droite levée, en ces termes : « *Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur* ». Suivent alors son adjoint et ses conseillers municipaux. Cette pratique durera jusqu'à la chute du Second Empire en 1870. Le premier registre d'état-civil prend effet au 1^{er} janvier 1855. Au cours de cette année, ont été enregistrés 20 naissances, 4 mariages et 21 décès.

Selon certaines sources ⁽³⁾, la première mairie se serait située dans la propriété *Le Haut du Clos*, dans l'actuelle rue du Lieutenant Lebert. En 1864, était approuvée « la réception définitive des travaux de la mairie et maison d'école (rue du Croisic) pour un devis de 15 000 francs ».



Nomination de Jules Benoît aux fonctions de maire

Les Maires du Pouliguen

1854 - 1871 (17 ans) : Jules Benoît
 1871 - 1878 (7 ans) : Jean Luglien de Jouenne - Comte d'Esgrigny
 1878 - 1888 (10 ans) : Jules Benoît
 Mai 1888 (1 mois) : Jean Luglien de Jouenne - Comte d'Esgrigny
 1888 - 1892 (4 ans) : Henri Berthy
 1892 - 1896 (4 ans) : Pierre-Marie Quellard
 Septembre 1896 (1 mois) : Henri Bretaudière
 Octobre 1896 (1 mois) : Pierre-Marie Quellard
 1896 - 1907 (11 ans) : Alphonse Berthier
 1907 - 1922 (15 ans) : Philippe Delaroché-Vernet
 1922 - 1925 (3 ans) : Georges Galpois
 1925 - 1944 (19 ans) René Touchard
 1944 - 1945 (11 mois) : Léon Lescaudron
 1945 - 1969 (24 ans) : Louis Loday
 1969 - 1971 (2 ans) : Jean-Claude Labarre
 1971 - 1983 (12 ans) : Félix Monville
 1983 - 1989 (6 ans) : René Debatisse
 1989 - 1995 (6 ans) : Andrée Rochefort
 1995 - 2001 (6 ans) : René Chotard
 2001 - 2008 (7 ans) : Christian Canonne
 Depuis mars 2008 : Yves Lainé

En savoir plus

L'association des Greniers de la Mémoire prépare actuellement un livre retraçant l'histoire de la commune, depuis sa création en 1854 jusqu'aux années 60. Danielle Papion, présidente, précise : « *une large place sera donnée au mandat des deux premiers maires* ». Pour en savoir plus sur Jules Benoît et ses successeurs, rendez-vous donc en 2016 pour la sortie de l'ouvrage.

1 - Bulletin communal de Batz, numéro spécial (février 1989), p. 47

2 - Conseil municipal de Batz - Délibérations des 5 juin et 24 juillet 1853

3 - Témoignages rapportés par Marcel Baudry, dans son livre *A la découverte de mon pays Le Pouliguen*, édité par Jean-Marie Pierre à Pornichet, en 1995.



Le **NOUVEAU** Conseil municipal

Les élections municipales ont eu lieu les 23 et 30 mars derniers. Au Pouliguen, le taux de participation a atteint 70 %, alors qu'il a été de 62 % au niveau national. La liste « Le Pouliguen A-Venir », menée par Yves Lainé, le maire sortant, est arrivée en tête.

Désormais, le Conseil municipal est composé de 27 élus, dont 19 de la majorité et 8 de l'opposition. Dans cette opposition, deux groupes sont représentés : quatre membres de la liste « Agir ensemble pour Le Pouliguen » conduite par Christian Canonne ; quatre autres issus de la liste « Le Pouliguen autrement », emmenée par Norbert Samama.

Lors du premier Conseil municipal, le Maire, Yves Lainé, a déclaré : « La commune est la cellule de base de la nation. C'est l'institution la plus proche des administrés. C'est à ce titre que nous avons à répondre à l'exigence des citoyens, notamment en ce qui concerne la gestion de proximité, du quotidien.

La commune, c'est aussi un acteur économique, un aménageur, un prestataire de service. Nous avons dans ces domaines à faire des choix pour répondre aux défis qui nous attendent. Ces choix ont été exprimés dans notre programme. Nous aurons donc à

travailler dans ces directions, en sachant que la commune ne peut pas tout et que l'intérêt général n'est pas l'accumulation des intérêts particuliers.

Chacun doit faire des efforts, en faisant notamment preuve de civisme. La qualité de vie dans une ville, c'est aussi le respect des règles et nous y serons attentifs.

Le Pouliguen a de nombreux atouts. Nous allons les utiliser.

Je serai bien sûr le Maire de tous les Pouliguennais, au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles, avec toujours le même souci de solidarité, d'équité et d'honnêteté.

J'ai l'intention de collaborer efficacement avec Cap Atlantique, notre communauté d'agglomération, qui est aujourd'hui un partenaire essentiel.

Et ainsi, Mesdames et Messieurs, nous irons tous ensemble de l'avant, dans l'intérêt de notre ville. »

Les adjoints



Loïc Debatisse

Adjoint aux finances

Permanences :

lundi, mardi, mercredi, vendredi

loic.debatisse@mairie-lepouliguen.fr



Valérie Ganthier

Adjointe à la jeunesse

Permanences :

lundi, 14h-17h - jeudi, 10h-12h

enfancejeunesse@mairie-lepouliguen.fr



Jacques d'Estève de Pradel

Adjoint aux travaux - sécurité

Permanences :

mardi et jeudi, 10h-12h

trxsec@mairie-lepouliguen.fr



Yves Lainé

Maire

Vice-président de Cap Atlantique,
délégué aux grands équipements

mairie@mairie-lepouliguen.fr

Les conseillers municipaux délégués



Anne-Marie Launay dit Calais

Déléguée aux affaires du personnel

Permanences :

mercredi, 14h-17h - vendredi, 14h30-17h

aely@mairie-lepouliguen.fr



Dominique Bretaudeau

Déléguée aux affaires scolaires

Conseillère communautaire

Permanences :

mercredi, 10h-12h/14h-16h

viescolaire@mairie-lepouliguen.fr

Les conseillers municipaux de la majorité



Daniel Pairel

Correspondant défense



Ségolène Cabrol



Christine Maitzner

Les conseillers municipaux de la minorité



Christian Canonne

Conseiller communautaire



Elisabeth Loday



Hubert Lessard



Régine Guillaume-Couëdel



Annaïck Le Nozach

Adjointe aux sports

Permanences :

mercredi et vendredi, 14h-16h

sport@mairie-lepouliguen.fr



Alain Pichon

Adjoint aux affaires

culturelles

Permanences :

mardi et mercredi, 10h-12h

culture@mairie-lepouliguen.fr



Marie-Josèphe Juteau

Adjointe aux affaires

sociales

Permanences :

mardi et jeudi après midi

afsociale@mairie-lepouliguen.fr



Philippe David

Adjoint à l'urbanisme

et développement durable

Permanences :

mardi, 9h30-12h/14h-17h

ph.david@mairie-lepouliguen.fr



Roselyne Lefebvre

Déléguée à la
communication

Permanences :

lundi, 9h-12 h / 14h-16h

jeudi, 9h-12h

relationspubliques@mairie-lepouliguen.fr



François Tabareau

Délégué au tourisme-
artisanat-commerce-marché

Permanences :

lundi, vendredi, 14h30-17h30

tac@mairie-lepouliguen.fr



Marianne Carlier Prioul

Déléguée au patrimoine et
embellissement de la ville

Permanences :

mardi, 14h30-17h30

mercredi, 10h-12h

paysageetpatrimoine@mairie-lepouliguen.fr



Nicolas Pallier

Délégué à la vie associative
et au handicap

Permanences :

lundi, 9h30-12h - vendredi, 14h-17h

vieassociativehandicap@mairie-lepouliguen.fr



François Armengaud



Vincent Garguet



Norbert Samama



Sandrine Launay



Hervé Hogommat



Anne Blum

Les commissions

Les commissions sont destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions. Il s'agit donc de commissions d'étude. Le maire les préside. Il peut se faire représenter par un vice-président. Le Pouliguen compte douze commissions.

Commission Travaux

Vice-président : Jacques d'Estève de Pradel

Loïc Debatisse, Valérie Ganthier, Annaïck Le Nozach, Philippe David, Anne-Marie Launay dit Calais, Ségolène Cabrol, François Armengaud, Marianne Carlier Prioul, Régine Guillaume-Couëdel, Elisabeth Loday, Norbert Samama, Hervé Hogommat.

Commission Sports

Vice-présidente : Annaïck Le Nozach

Loïc Debatisse, Valérie Ganthier, Marie-Josèphe Juteau, Daniel Pairel, Dominique Bretaudeau, Nicolas Pallier, Hubert Lessard, Elisabeth Loday, Norbert Samama, Sandrine Launay.

Commission Jeunesse - Affaires scolaires

Vice-présidente : Valérie Ganthier

Loïc Debatisse, Alain Pichon, Anne-Marie Launay dit Calais, Dominique Bretaudeau, Roselyne Lefebvre, Nicolas Pallier, Hubert Lessard, Régine Guillaume-Couëdel, Sandrine Launay, Anne Blum.

Commission Finances

Vice-président : Loïc Debatisse

Valérie Ganthier, Jacques d'Estève de Pradel, Annaïck Le Nozach, Alain Pichon, Marie-Josèphe Juteau, Philippe David, Ségolène Cabrol, François Armengaud, Elisabeth Loday, Christian Canonne, Norbert Samama, Hervé Hogommat.

Commission Urbanisme et Développement durable

Vice-président : Philippe David

Loïc Debatisse, Jacques d'Estève de Pradel, Marie-Josèphe Juteau, François Tabareau, Ségolène Cabrol, François Armengaud, Vincent Garguet, Marianne Carlier Prioul, Elisabeth Loday, Christian Canonne, Norbert Samama, Hervé Hogommat.

Commission Tourisme - Artisanat - Commerce

Vice-président : François Tabareau

Loïc Debatisse, Alain Pichon, Roselyne Lefebvre, Vincent Garguet, Marianne Carlier Prioul, Nicolas Pallier, Régine Guillaume-Couëdel, Hubert Lessard, Sandrine Launay, Anne Blum.

Commission Culture - Fêtes - Animation

Vice-président : Alain Pichon

Dominique Bretaudeau, Roselyne Lefebvre, François Tabareau, Ségolène Cabrol, Delphine Bobet, Nicolas Pallier, Régine Guillaume-Couëdel, Christian Canonne, Sandrine Launay, Anne Blum.

Commission Personnel

Vice-présidente : Anne-Marie Launay dit Calais

Loïc Debatisse, Jacques d'Estève de Pradel, Marie-Josèphe Juteau, François Tabareau, Christian Canonne, Sandrine Launay.

Commission Sécurité - Handicap

Vice-président : Jacques d'Estève de Pradel

Philippe David, Marie-Josèphe Juteau, Anne-Marie Launay dit Calais, Nicolas Pallier, Hubert Lessard, Anne Blum.

Commission Marchés à procédure adaptée

Vice-président : Jacques d'Estève de Pradel

Titulaires : Loïc Debatisse, François Armengaud, Marianne Carlier Prioul, Vincent Garguet, Christian Canonne, Hervé Hogommat

Suppléants : Dominique Bretaudeau, Roselyne Lefebvre, Anne-Marie Launay dit Calais, Daniel Pairel, Valérie Ganthier, François Tabareau, Elisabeth Loday, Norbert Samama.

Commission Marché

Vice-président : François Tabareau

Anne-Marie Launay dit Calais, Roselyne Lefebvre, Daniel Pairel, Hubert Lessard, Hervé Hogommat.

Comité technique paritaire

Titulaires : Anne-Marie Launay dit Calais, Loïc Debatisse, Sandrine Launay, Christian Canonne

Suppléants : Jacques d'Estève de Pradel, Philippe David, Nicolas Pallier, Anne Blum, Hubert Lessard.

Les représentations

Les structures intercommunales

Syndicat intercommunal de l'Aéroport - La Baule - Pornichet - Le Pouliguen

Titulaires: Loïc Debatisse, François Armengaud
Suppléant: Philippe David

Syndicat intercommunal du port de pêche et de plaisance La Baule - Le Pouliguen

Titulaires: Yves Lainé, Jacques d'Estève de Pradel
Suppléant: Daniel Pairel

Syndicat intercommunal de la fourrière et du refuge pour animaux de la presqu'île guérandaise

Titulaires: Alain Pichon, Anne-Marie Launay dit Calais
Suppléante: Marie-Josèphe Juteau

Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique (SYDELA)

Titulaires: Jacques d'Estève de Pradel, Vincent Garguet
Suppléants: Marianne Carlier Prioul, Daniel Pairel

Syndicat intercommunal du centre de voile Le Pouliguen - La Baule - Pornichet

Titulaires: Valérie Ganthier, Elisabeth Loday
Suppléante: Annaïck Le Nozach

Syndicat intercommunal à vocation unique de la Côte sauvage

Titulaires: Alain Pichon, Philippe David, Dominique Bretaudeau
Suppléantes: Roselyne Lefebvre, Marianne Carlier Prioul, Ségolène Cabrol

Les organismes divers et associatifs

Office de tourisme

Marianne Carlier Prioul, François Tabareau, Alain Pichon

Office municipal des sports (OMS)

Titulaires: Annaïck Le Nozach, Nicolas Pallier
Suppléants: Valérie Ganthier, Daniel Pairel

Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL)

Alain Pichon, Marianne Carlier Prioul, Delphine Bobet, Nicolas Pallier

Association Jeunesse et avenir

Titulaire: Dominique Bretaudeau
Suppléante: Valérie Ganthier

Cercle nautique La Baule - Le Pouliguen - Pornichet (CNBPP)

Titulaire: Daniel Pairel
Suppléante: Annaïck Le Nozach

Conseil de la vie sociale de l'hôpital intercommunal de Guérande et Le Croisic

Marie-Josèphe Juteau

Centre local d'information et de coordination Clic Eclair'âge

Titulaire: Marie-Josèphe Juteau
Suppléante: Anne-Marie Launay dit Calais

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

L'organe délibérant du CCAS est le Conseil d'administration. Au Pouliguen, ce Conseil est composé de sept membres élus et sept membres nommés par le Maire :

- Membres Élus: Marie-Josèphe Juteau, Anne-Marie Launay dit Calais, Dominique Bretaudeau, Roselyne Lefebvre, Nicolas Pallier, Anne Blum, Régine Guillaume-Couëdel
- Membres nommés par le Maire: Pascale Guillot, Brigitte Lamarthe, Agnès Hibon, Jean-Paul Ricordel, Francine Gernelle, Yves Pelisson, Francis Rochereau

Le Maire est président de droit. Marie-Josèphe Juteau, adjointe aux affaires sociales, est vice-présidente.

En savoir plus sur le CCAS : voir pages 8 et 9

Plan communal de sauvegarde : inscrivez-vous

Les personnes âgées, isolées, fragiles, ou handicapées sont invitées à se faire connaître auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS). En effectuant cette simple démarche, elles pourront être alertées en cas de déclenchement du Plan communal de sauvegarde (PCS).

Comment agir en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires? Quels seraient les moyens à mettre en œuvre? Comment prévenir et protéger la population? L'actualité de ces dernières années à montrer que l'anticipation des risques permettait de mieux y faire face. C'est dans cet esprit que la Ville a préparé son PCS.

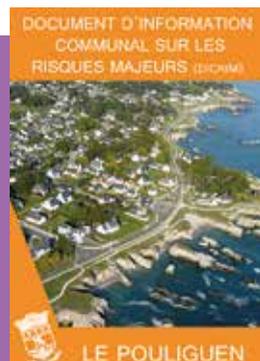
L'élaboration de ce document a permis d'identifier les événements auxquels la commune pourrait potentiellement être confrontée:

- les submersions marines;
- les tempêtes;
- les mouvements de terrain;
- les séismes;
- le déversement de matières dangereuses (lié au transport sur routes, voies ferrées et maritimes);
- et, comme partout en France, les risques sanitaires (rejet de déchets radioactifs dans l'atmosphère, pandémie et canicule).

Pour chacune de ces situations, ont été déterminées dans le PCS:

- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes;
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité;
- les modalités de mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population.

Inscriptions: CCAS - Hôtel de Ville
17 rue Jules Benoît - Du lundi au vendredi:
9h-11h45/13h30-17h (sauf mercredi)
02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr



Dans un but préventif, la Ville a édité son Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Ce guide pratique vise à informer, sensibiliser et responsabiliser les habitants, dont le rôle demeure essentiel en cas de problème. Ce support vise à guider les citoyens, pour leur permettre de mieux se protéger individuellement et collectivement.

DICRIM disponible en mairie
17 rue Jules Benoît - Du lundi au vendredi:
9h-11h45 / 13h30-17h

Toutes pompes dehors : merci !



L'Association oncologie plein air (AOPA) a organisé son opération *Toutes pompes dehors* du 24 mars au 4 avril 2014 sur l'ensemble des Pays de la Loire, y compris au Pouliguen. Au total, 50 849 tonnes de chaussures usagées, mais néanmoins portables, ont été récoltées. Un chèque de 25 424,50 € a été remis à l'association. Il permettra de financer un séjour d'une semaine en Auvergne, pour 25 jeunes adhérents, âgés de 10 à 20 ans, malades du cancer et suivis au CHU de Nantes. Marc Pelon, responsable de l'opération pour l'association, précise: « Nous remercions sincèrement les Pouliguennais qui ont contribué à cette réussite. »

Bruits : mémo travaux

Station classée de tourisme, Le Pouliguen attire une population importante durant la période estivale. Des dispositions sont prises afin de limiter les nuisances sonores :

- Entre le 1^{er} et le 30 juin puis entre le 1^{er} et le 15 septembre, après 18h et avant 8h, ainsi que les dimanches et jours fériés : les travaux bruyants sont interdits.
- Entre le 1^{er} juillet et le 31 août : les travaux et chantiers sont interdits.
(sauf dérogations)

- Les dimanches et jours fériés, de 19h à 9h et de 12h à 15h, les autres jours de 20h à 8h les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse, perceuses, etc.) sont interdits.

Lutte contre les chenilles processionnaires



Les chenilles processionnaires se nourrissent des aiguilles de pins. En cas d'infestation massive, elles affaiblissent lourdement les arbres. Leur fort caractère urticant peut provoquer des réactions allergiques. Afin de protéger la population et son patrimoine arboré, la Ville va effectuer un traitement biologique, composé de bacille de Thuringe (bactérie sans danger pour l'homme et son environnement). Si les particuliers détectent la présence de chenilles dans leurs arbres,

ils sont invités à le signaler en mairie. La Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) interviendra en octobre. Cette année encore, l'opération sera financièrement prise en charge par la Ville.

Inscriptions : jusqu'au vendredi 31 août auprès du secrétariat des services techniques et développement urbain - Hôtel de Ville, 17 rue Jules Benoît - Du lundi au vendredi : 9h-11h45/13h30-17h - Contact : 02 40 15 08 07 st@mairie-lepouliguen.fr

Plage du Nau : bon à savoir



L'été, amoureux du soleil et de la mer se retrouvent sur la plage du Nau. Pour continuer à apprécier ces doux instants, quelques règles sont à observer...

Du 15 juin au 15 septembre :

- L'accès est interdit aux chiens et autres animaux domestiques. La circulation des chevaux est autorisée avant 9h et après 20h.
- La consommation d'alcool est interdite sur le sable, entre 10h30 et 19h, puis entre 22h et 6h. Cette mesure ne s'applique pas aux cafés et restaurants (terrasses comprises).

Du 1^{er} juillet au 31 août :

La prospection à l'aide de détecteurs de métaux est interdite entre 10h30 et 19h.

De manière générale :

- sont interdits : l'usage de transistors ou d'instruments bruyants, le camping, les feux, les véhicules (sauf entretien), le stationnement de bateaux.

- sont encadrés : l'exercice de la profession de photographe filmeur, l'installation des cabines, le commerce ambulancier.

La surveillance de la baignade et de la plage est assurée par des CRS-MNS, du 5 juillet au 31 août, de 12h30 à 19h. Le poste de secours ouvre à 12h.

Attention : on peut être tenté de se promener sur la jetée mais un accident est vite arrivé. Après le phare, l'accès est interdit sur le prolongement rocheux. Les amateurs de plongée disposent de trois pontons en mer (cf. photo).

Vous aimez la plage ? Respectez-la.

Merci de déposer vos déchets dans les poubelles et points d'apports volontaires.



Rythmes scolaires : prêts pour la rentrée

La réforme des rythmes scolaires vise à respecter les temps d'apprentissage et de repos de l'enfant. À la rentrée, la semaine comptera 4 jours et demi de classe (contre 4 auparavant). Au Pouliguen, la demi-journée supplémentaire sera ajoutée le mercredi matin. Les autres jours, les cours se termineront plus tôt.

Après les temps d'enseignement, la mairie est tenue de proposer une solution d'accueil pour les élèves jusqu'à 16h30, si les parents le souhaitent. Simple garderie ou organisation d'activités, les communes ont le choix. La Ville du Pouliguen a fait le sien : proposer un programme d'animations aussi varié que ludique. On parle alors de Temps d'activités complémentaires périscolaires, ou plus communément « TAP ». Recommandés par l'Éducation nationale, ces TAP demeureront facultatifs. Ils seront coordonnés par la Ville, à raison de 3h par semaine.

Les TAP : quand ?

École maternelle Victor Hugo :

lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 15h45 à 16h30

École primaire Paul Lesage :

lundi et vendredi, de 15h à 16h30

Du nouveau : et tac voilà les TAP* !

*Temps d'activités
complémentaires
périscolaires

Les TAP : quoi ?

Après avoir fixé les emplois du temps, la Ville s'est chargée de concocter le programme des activités. Plusieurs éléments étaient à prendre en compte : taux d'encadrement, durée, lieux, transport, diversité...

Les TAP doivent favoriser l'épanouissement des enfants, développer leur curiosité intellectuelle, renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Arts plastiques, éveil corporel, bricolage, cirque, théâtre, danse, sport... la première période, allant du 2 septembre au 17 octobre 2014 promet déjà son lot de surprises.

**Réforme = nouvelle organisation
= nouveaux horaires**

En période scolaire

• Accueil périscolaire :

du lundi au vendredi
(sauf mercredi après-midi)

le matin : 7h30-8h45

le soir : de la fin des cours ou des
TAP jusqu'à 18h30

• Accueil de loisirs :

le mercredi après-midi : de 11h45 (ma-
ternelles) ou 12h (primaires) à 18h30

En période de vacances

• Accueil de loisirs :

du lundi au vendredi
toute la journée : 7h45-18h30

Inscriptions :

TAP : en mairie - 17 rue Jules Benoît

Accueils périscolaire et de loisirs : à la Caravelle
- 16 bis allée des Mouettes

À noter : les enfants inscrits ne pourront pas quitter les activités avant 16h30. Les enfants non-inscrits resteront sous la responsabilité des parents, dès la fin du temps scolaire.

Les parents ne seront pas tenus d'inscrire leurs enfants à l'année, mais sur des cycles. L'année scolaire sera ainsi divisée en cinq périodes :

1. Rentrée ⇨ Vacances de Toussaint
2. Vacances de Toussaint ⇨ Vacances de Noël
3. Vacances de Noël ⇨ Vacances d'hiver
4. Vacances d'hiver ⇨ Vacances de printemps
5. Vacances de printemps ⇨ Vacances d'été



L'école privée, libre de choisir

La loi n'oblige pas les établissements privés à passer à la semaine de quatre jours et demi. La Ville du Pouliguen a néanmoins invité les représentants de l'école maternelle et primaire Sainte-Marie à prendre part à la concertation menée sur la commune. L'école privée Sainte-Marie a finalement choisi de ne pas appliquer la réforme.

Les TAP: par qui ?

En complément de leurs propres ressources, les communes peuvent faire appel à une grande diversité d'intervenants. Le Pouliguen bénéficiant d'un tissu associatif particulièrement riche, la Ville a choisi de faire appel, entre autres, à ces forces vives. Les associations locales, qu'elles soient culturelles, sportives ou solidaires ont été sollicitées. Les enfants seront encadrés par des animateurs diplômés et/ou des bénévoles habilités, issus d'associations locales, conformément aux normes précisées par le Ministère de la jeunesse et des sports.

Les TAP: combien ?

Afin de favoriser l'accès à tous les enfants aux TAP, les animations seront entièrement gratuites.

Le mercredi midi, les élèves pourront déjeuner au restaurant scolaire, uniquement s'ils ont prévu d'aller à l'accueil de loisirs l'après-midi. Les enfants ne fréquentant pas l'accueil de loisirs pourront être accueillis jusqu'à 12h30, dans leur école, si les parents travaillent et s'ils ne peuvent pas se libérer plus tôt. Dans ce cas, une participation de 1 euro par enfant et par mercredi sera demandée.

Pour la collectivité, le coût global de l'application du décret sera évalué tout au long de l'année.

Mémo: Vacances scolaires

Rentrée: mardi 2 septembre 2014

Toussaint: du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre 2014

Noël: du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015



Pouli'folies: pour fêter la rentrée

Samedi 6 septembre, juste après la rentrée des classes, les structures enfance-jeunesse de la Ville proposeront un festival d'animations spécialement destiné aux 0-17 ans. Cet après-midi ludique, organisé dans le bois, offrira un aperçu de toutes les activités proposées à l'année au Pouliguen.

Samedi 6 septembre, 14h-18h - Dans le bois

Incontournable inscription

Pour inscrire leur(s) enfant(s) à l'école publique, les parents sont invités à venir au secrétariat de la mairie. Trois documents sont à fournir: livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile récent (facture EDF, quittance de loyer). Pour les enfants domiciliés dans une autre commune que Le Pouliguen, une dérogation scolaire doit être établie par le maire de la commune de résidence des parents. En cas de changement d'établissement scolaire, il convient de fournir le certificat de radiation délivré par l'école fréquentée antérieurement.

Inscriptions: Secrétariat général - Hôtel de Ville, 17 rue Jules Benoît - Du lundi au vendredi, 9h-11h45 / 13h30-17h - 02 40 15 08 00 - contact@mairie-lepouliguen.fr

Écoliers de Paul Lesage: toujours le bon mot



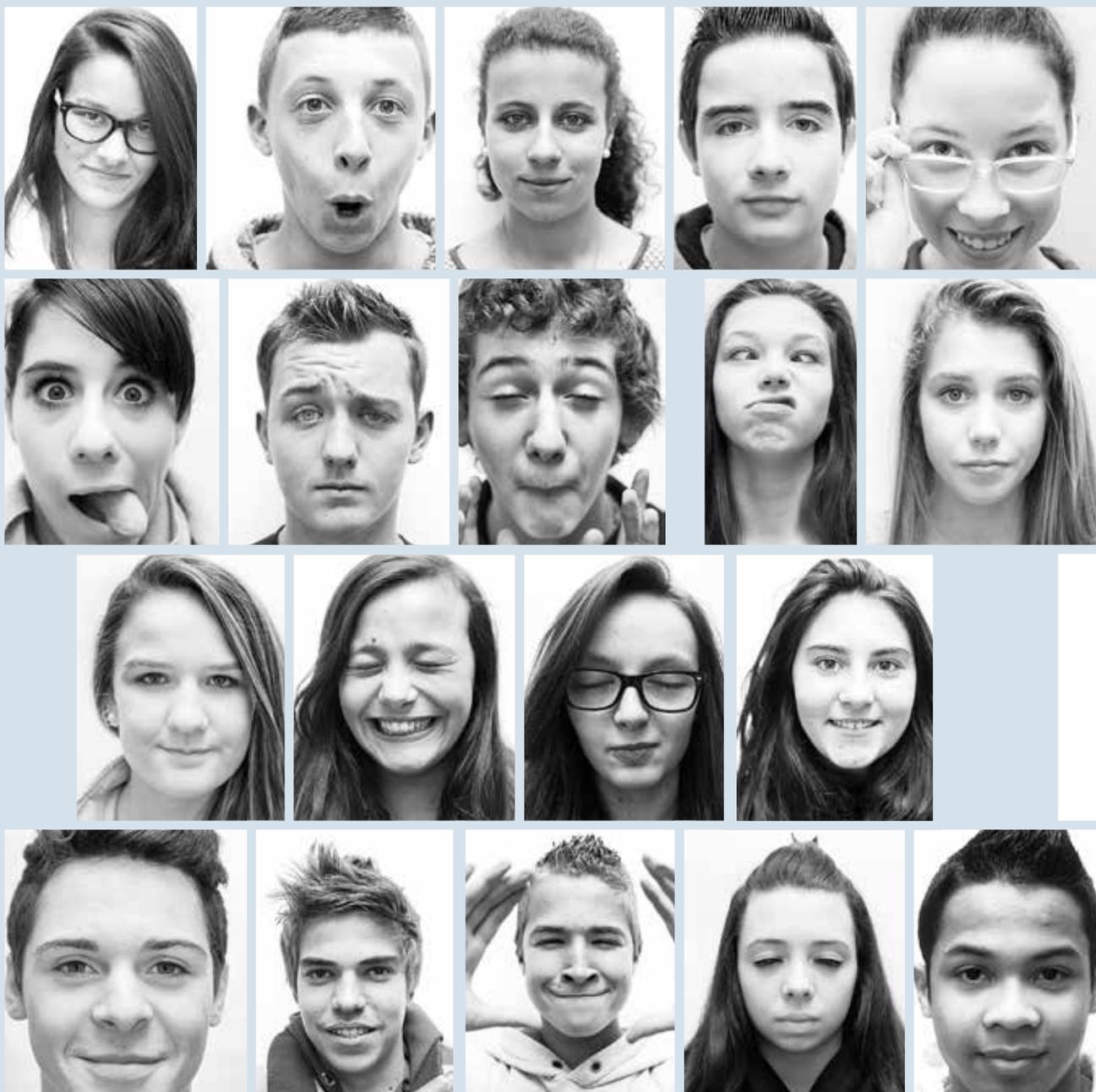
Durant l'année scolaire 2013-2014, le camion des mots a sillonné la France. Ludique et pédagogique, l'animation vise à donner aux enfants l'envie de s'amuser avec la langue française. Cette année, les écoliers de CE2, CM1 et CM2 devaient relever un nouveau défi: jouer des textes, face aux caméras installées à bord du poids lourd. 50 villes ont participé; 300 vidéos ont été réalisées; 300 professeurs et 7 500 enfants ont été accueillis à bord du véhicule. Après trois victoires consécutives, l'école Paul Lesage s'est à nouveau distinguée. La classe de CE2, emmenée par son institutrice Véronique Fredou, a été nommée lauréate de sa catégorie. Les élèves sont allés chercher leur prix au Théâtre national de Chaillot le lundi 23 juin 2014.

Le camion des mots est une opération accueillie par les Villes, soutenue par la MAIF, les magazines *Lire* et *L'Express*, France 3, Renault Trucks et les Ministères de la Culture et de l'Éducation.

Inside out : sortir de soi

Au cours de l'année scolaire, un groupe de 3^e du collège Jules Verne s'est inscrit dans le projet international de l'artiste contemporain JR. Cet activiste urbain photographie des inconnus, imprime leur portrait en grand format, puis les affiche dans la rue. Dans le cadre de la rénovation du Panthéon, JR a été chargé de recouvrir le monument. Le principe : afficher des anonymes aux côtés des célébrités. Et c'est ainsi que les portraits de jeunes pouliguennais se trouvent actuellement exposés, parmi d'autres, au Panthéon. Rien que ça.

Voir toutes les photos : www.hasy.fr (rubrique « news »).



Les désormais « Classiques »



Chaque été, la Ville organise des concerts de musique classique, gratuits et ouverts à tous. Cette année, ils auront lieu les 2, 16 et 23 août, à la salle « André Ravache ».

Programme

**Récital de piano
par Jean-Pierre Salmona
Samedi 2 août, 19h30**

Jean-Pierre Salmona a commencé l'étude de la musique à l'âge de 6 ans. Aujourd'hui cardiologue, il continue à pratiquer le piano. Deux fois finaliste du Concours international des grands amateurs de piano de Paris, 1^{er} prix du Concours européen pour les mélomanes en 1994, 3^e prix du Concours Miłosz Magin en 1997, Jean-Pierre Salmona s'est aussi produit dans des lieux pres-

tigieux comme la salle Gaveau ou le Châtelet à Paris, le château de Buc. Pour Le Pouliguen, il jouera Bach, Debussy et Schumann.

**Concert de musique de chambre
par Brice Martin
(piano) et Jean-Marc
Kerisit (violon)**

**Samedi 16 août,
19h30**

Brice Martin s'est engagé dans l'étude du piano dès l'âge de 5 ans. Il a donné son premier concert à l'âge de 14 ans. Quatre ans plus tard, il remportait la médaille d'or de piano et le premier prix

de musique de chambre, du conservatoire de Nîmes. En 2004, il a obtenu le 3^e prix du Concours international des grands amateurs de piano de Paris. Depuis, il se produit en France et à l'étranger. Dans sa vie professionnelle, Brice Martin est psychiatre à Lyon, au centre hospitalier du Vinatier.

Jean-Marc Kerisit a débuté ses études musicales à l'âge de 6 ans. En plus du violon, il pratique le piano et l'alto. Titulaire de plusieurs prix de musique de chambre amateur, il donne des concerts en France et à l'étranger. Coté professionnel, Jean-Marc Kerisit est ingénieur de l'Ecole polytechnique, docteur en informatique théorique, consultant et manager de transition pour les entreprises innovantes. Il enseigne également l'intelligence artificielle en école d'ingénieur.

Pour le Pouliguen, le duo Martin-Kerisit interprétera Grieg, Ornstein, Gershwin, Ravel, Sarasate, Kreisler, Turina, et De Falla. Jean-Marc Kerisit jouera un violon de 1989, du luthier Alain Carbonare.

**Concert de musique de chambre
par Pascal Roy (piano) et Ewa
Miecznikowska (violoncelle)**

Samedi 23 août, 19h30

Pascal Roy a obtenu son diplôme au Conservatoire de musique de Genève en 1983. Depuis, il se produit régulièrement lors de concerts organisés au bénéfice de causes médicales. Lui-même médecin-biostatisticien, il est professeur à la faculté de médecine de Lyon; il dirige l'équipe biostatistique-santé du CNRS; il coordonne le master santé-publique de l'université de Lyon-1.

Ewa Miecznikowska a initié son apprentissage du violoncelle à l'âge de 6 ans, à l'académie musicale de Cracovie (Pologne), sa ville natale. Elle s'est ensuite perfectionnée à Manchester (Angleterre), avant de se lancer dans une carrière de musicienne professionnelle. Toujours au poste de Violoncelle-solo, elle a exercé au sein de l'Orchestre de la principauté des Asturies (Espagne) et de l'Orchestre national de Lyon. Aujourd'hui, elle joue dans l'Orchestre de l'Opéra national de Lyon.

Pour le Pouliguen, le duo présentera un programme composé d'œuvres de Bach, Beethoven et Liszt. Ewa Miecznikowska jouera un violoncelle construit par Paul Blanchard en 1888 à Lyon.

Entrée
libre

→ LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

1 PRÉSIDENT

**Yves METAIREAU**

Maire de La Baule-Escoubiac
Président de Cap Atlantique, chargé des finances
Président de l'Association des Maires de Loire-Atlantique

**Chantal BRIERE**

Maire de Saint-Lyphard
5^e Vice-Présidente déléguée à l'environnement
et aux usages

9 VICE-PRÉSIDENTS

**Stéphanie PHAN THANH**

Maire de Guérande
1^{er} Vice-Présidente déléguée à l'économie

**Michèle QUELLARD**

Maire du Croisic
6^e Vice-Présidente déléguée à l'habitat et à la politique
de la ville

**Pascal NOËL-RACINE**

Maire d'Herbignac
2^e Vice-Président délégué à la gestion des services
urbains

**Adeline L'HONEN**

Maire de Batz-sur-Mer
Conseillère régionale des Pays de la Loire
7^e Vice-Présidente déléguée aux économies primaires

**Yves LAINE**

Maire du Poulguen
3^e Vice-Président délégué aux grands équipements

**Françoise FONMARTY**

Maire de Fénel
8^e Vice-Présidente déléguée à la gestion des équipes

**Jean-Pierre BRANCHEREAU**

Maire de La Turballe
4^e Vice-Président délégué à l'eau et à l'assainissement

**Jean-Claude BAUDRAIS**

Maire de Pénestin
9^e Vice-Président délégué à l'aménagement, l'énergie
et aux transports

10 AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Patrick BROSSAUD

Maire de Saint-Molf
1^{er} membre du bureau. Communauté publique,
appels d'offres

Paul CHAINAIS

Maire de Piriac-sur-Mer
2^e membre du bureau. Eau potable, assainissement
et eaux pluviales

Guy LEGAL

Maire d'Asséac
3^e membre du bureau. Environnement

Jean-Pierre BERNARD

Maire de Mesquer
4^e membre du bureau. Développement numérique et
événementiel touristique communautaire

Bernard LE GUEN

Maire de Camoël
5^e membre du bureau. Equipements sportifs

Françoise HAUDEBOURG

Adjointe au Maire de La Baule-Escoubiac
6^e membre du bureau. Habitat et politique de la ville

Roger PARENT

Conseiller Municipal de La Baule-Escoubiac
7^e membre du bureau. Aménagement, énergie
et transports

Thierry DE LORGERIL

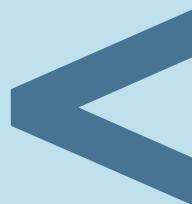
Adjoint au Maire de Guérande
8^e membre du bureau. Finances, impôts directs
et évaluation des charges transférées

Marie-Annick DURAND

Adjointe au Maire de Guérande
9^e membre du bureau. Aménagement, énergie
et transports

Joël MARCHAND

Adjoint au Maire d'Herbignac
10^e membre du bureau. Développement
des entreprises

Composition du conseil
communautaire
2014-202051
membres

→ 31 AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ASSÉAC

Sylvie PIBRE

BATZ-SUR-MER

Jean-Claude FOURNIER

CAMOËL

Michèle DEPREUX

FÉREL

Alain KIEFFER

GUÉRANDE

Luc PORTET

Catherine LACROIX

Laurent BOULO

Laurence GEFFRAY

Hélène CHALLIER

Frédéric MICHÉ

HERBIGNAC

Patricia COUGOLIC

Pierre-Luc PHILIPPE

LA BAULE-ESCOUBLAC

Pierre SASTRE

Marie-Claude MALIGNE

Philippe GERVOT

Claudine SAMSON

Soraya PÉNOT

Gérard DENOYELLE

Marie-Yvonne HALPERN

LA TURBALLE

Martine ELAIN

Joseph-Marie BERTON

LE CROISIC

Gérard LE CAM

Françoise THOBIE

LE POULIGUEN

Dominique BRETAUDEAU

Christian CANONNE

MESQUER

Chantal LEYÉ

PÉNESTIN

Katherine REGNAULT

PIRIAC-SUR-MER

Marine TIMBO-CORNET

SAINT-LYPHARD

Daniel MORICEAU

Claude BODET

SAINT-MOLF

Corinne FLOHIC

À écouter



Orgue : culturel et culturel

Le 27 juin 2013, le Conseil municipal a voté la construction et l'installation d'un nouvel orgue au sein de l'église Saint-Nicolas. L'objectif est de créer une œuvre d'art originale, tant par son architecture que son esthétique. Conçu pour franchir les siècles, l'instrument à vent apportera une touche singulière au Pouliguen. Sans rien perdre de son rôle culturel, il viendra également renforcer l'offre culturelle de la presqu'île guérandaise et même au-delà. Concerts, formations, conférences... le programme promet d'être attractif.

Si la Ville porte le projet, l'association pouliguennoise des Amis de l'orgue a largement participé à son élaboration dès 2005, aux côtés du clergé affectataire, de la commission diocésaine et d'organistes reconnus.

Aujourd'hui, l'association éprouve le besoin de se renforcer. Les missions à accomplir restent entières : accompagnement de la construction, modalités d'utilisation... Le président, Jacques Boulo, souligne : « *Nous sommes preneurs de toutes les bonnes idées.* »

Pour faire vivre l'orgue et accompagner l'effort financier de la Ville, l'association fait également appel aux donateurs privés.

Pour rencontrer l'association : rendez-vous le vendredi 8 août, à 14h30, à la salle Saint-Joseph, rue du Maréchal Joffre (Assemblée générale de l'association).

Contacts : Jacques Boulo, 02 40 62 26 21
Jean-Claude Guillaume, 02 40 62 33 19
Michel Breton, 02 40 42 10 87

À vivre



Les trophées du sport

Fin juin, l'Office municipal des sports (OMS) a remis une soixantaine de médailles aux sportifs et bénévoles les plus émérites de l'année. L'OMS a également tenu à féliciter ses coups de cœur :

Jane et Lise Le Nozach - Handball

Ces deux sœurs pouliguennoises évoluent dans le club de Guérande. Avec la sélection de Loire-Atlantique, elles ont remporté le titre de championnes de France jeunes. À la rentrée, Jane intégrera le Pôle Espoirs France de Segré. Lise continuera à jouer dans la sélection 44 et en ligue.

Jane Dounont - Athlétisme

Au sein du club d'athlétisme de la presqu'île guérandaise (PGAC), Jane est devenue championne régionale en salle en épreuves combinées (50 mètres haies, poids, hauteur, 1 000 mètres). À la rentrée, elle rejoindra la section sport-études du lycée de la Colinière à Nantes.

Kevin Fischer Guillou - Voile

Médaillé de bronze aux championnats du monde jeunes 49er, aux côtés de son co-équipier Marc Mallaret, Kevin Fischer Guillou est aussi sélectionné pour les épreuves préolympiques qui se dérouleront à Rio en août 2014.

Mathis Lafon - Rugby

Depuis quatre ans, ce pouliguennois joue en sélection départementale et régionale. À la rentrée, il poursuivra son parcours au Pôle Espoirs France de Tours.

Le prix de l'association sportive de l'année a été remis au **Tennis club pouliguennois**.

Office municipal des sports (OMS) :
oms.lepouliguen@gmail.com

À partager



Les Nautiques : un succès

Bateaux, moteurs, accastillage, formations, innovations technologiques... une belle sélection de l'offre de la filière nautique départementale était représentée au Pouliguen, les 7, 8 et 9 juin derniers. La nouvelle édition du tout jeune salon nautique local a rassemblé 36 exposants. Pas moins de 20 000 visiteurs ont foulé le tapis rouge déroulé sur le quai, spécialement réservé aux piétons pour l'occasion. Michel Le Moing, président de l'association organisatrice, est satisfait : « *ce fut une belle réussite. Le public est venu de la presqu'île mais aussi des régions nazairiennes et nantaises.* »

Les trois jours ont été rythmés par des animations : défilé en paddle, exposition, démonstration de fly board, concerts... De son côté, le cinéma Pax a projeté deux films à propos : *All is Lost*, avec Robert Redford, et *En Solitaire*, avec François Cluzet.

Michel Le Moing donne déjà rendez-vous aux amateurs de nautisme pour la troisième édition du salon qui se tiendra au printemps 2015.

L'événement est organisé par l'association Les Nautiques. Il est soutenu par plus d'une vingtaine de partenaires privés, associatifs et institutionnels dont la Ville du Pouliguen.

Association Les Nautiques :
Michel Le Moing, 06 38 15 64 71
lesnautiquesdupouliguen@orange.fr

Agir ensemble pour Le Pouliguen

Le 30 mars dernier, le verdict des urnes est tombé : 38,13 % des électeurs pouliguennais ont opté pour la continuité. Une victoire en demi-teinte car moins de 4 électeurs sur 10 ont voté pour la liste menée par M.Lainé, mais une victoire incontestable que nous respectons.

Il appartient désormais à la majorité en place, pour les 6 années à venir, de ne jamais perdre de vue ce résultat et de poser les conditions pour que le débat démocratique

puisse véritablement exister dans un climat de concorde civile. Les élus de notre opposition peuvent être force de proposition : nous appelons de nos vœux des débats constructifs et intelligents, l'écoute et le respect de tous les élus, et rejetons les discours démagogues et polémiques stériles.

1 058 Pouliguennaises et Pouliguennais, soit 34,16 % des électeurs ont permis à notre liste « Agir ensemble pour Le Pouliguen » d'obtenir 4 sièges au Conseil municipal et un

au Conseil communautaire. Nous tenons à les remercier vivement et forts de leur confiance et de leur soutien, nous nous engageons à poursuivre le suivi des dossiers, à participer activement aux commissions et aux débats des conseils municipaux, à acter avec discernement les délibérations favorables à l'intérêt général.

Liz Loday, Christian Canonne, Régine Guillaume et Hubert Lessard

Agir ensemble pour Le Pouliguen

Une première en Presqu'île !

Madame, Monsieur,
D'abord, un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus lors des dernières élections municipales.

Aucun vote majoritaire massif ne s'étant dégagé lors de ces élections, nous demandions une ouverture aux minorités (61.86 % des votants) pour un meilleur partage des projets et des pouvoirs. L'ouverture n'est pas au rendez-vous : aucun poste de travail accordé sur 52, aucun amendement accepté... Malgré tout, au-delà de nos différences avec l'équipe majoritaire, souhaitons-lui bonne chance.

Restez convaincus de la sincérité et de la force de notre engagement au service du Pouliguen et des Pouliguennais. Notre groupe citoyen comme l'association « Le Pouliguen Autrement » a vocation à faire vivre la démocratie locale. Cette vocation et cette nécessité existent pour réfléchir et débattre autour de sujets propres à notre commune. Cette source d'informations et ce positionnement sont un apport positif pour la transparence et l'ouverture à tous de la vie municipale - participez à une consultation relative au projet de boulodrome sur

le site : www.lepouliguenautrement.fr
Par volonté de promouvoir la démocratie, le droit vous revenant d'avoir connaissance de ce qu'il se passe dans votre commune, du conseil municipal aux projets en cours, nous avons décidé de retransmettre les conseils municipaux sur notre site internet. Au fil du temps, nous nous efforcerons d'en améliorer la qualité mais c'est une première en Presqu'île. Vive Le Pouliguen !

Nous vous souhaitons à tous un magnifique été, ensoleillé et festif.

Toute l'équipe « Le Pouliguen Autrement »

Cérémonies patriotiques : des instants solennels

L'année est ponctuée d'événements patriotiques importants :

- 19 mars : Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- 8 mai : Fin de la guerre 1939-1945
- 18 juin : Appel du Général de Gaulle en 1940
- 14 juillet : Fête nationale
- 11 novembre : Armistice, fin de la guerre 1914-1918
- 5 décembre : Hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Ces cérémonies sont co-organisées par la Ville et les associations :

- Association des anciens combattants prisonniers de guerre
- Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie
- Médaillés militaires
- Union nationale des anciens combattants
- Souvenir français.

Suivies par la Batterie fanfare de la Côte sauvage, ces commémorations sont ouvertes à tous. Les sapeurs-pompiers ou encore la chorale « La Baie Blanche » y prennent également part.



Votre correspondant défense :
Daniel Pairel - 02 40 15 08 00

Le Conseil municipal des jeunes organise quant à lui une vente de bleuets les 8 mai et 11 novembre.



DÉCÈS

NOBIRON Monique	le 21 janvier 2014	...58 ans <i>(régularisation suite transcription tardive)</i>
DENIAUD veuve LEBRETON Olga	le 25 janvier 2014	...95 ans
DUPONT veuve THENEZAY Hélène	le 30 janvier 2014	...90 ans
COURTIL Guy	le 31 janvier 2014	...79 ans
BARRÉ épouse MOSSARD Yvonne	le 3 février 2014	...102 ans
CORNILLET veuve BERTAUT Denise	le 5 février 2014	...94 ans
PERRAUD Jacques	le 12 février 2014	...75 ans
GUGLIELMINETTI Guy	le 21 février 2014	...83 ans
MERLET François	le 24 février 2014	...87 ans
POMMERET André	le 3 mars 2014	...73 ans
BATTIATO veuve ARCIDIACONO Antonia	le 4 mars 2014	...91 ans
MACÉ veuve CERCLÉ Marie	le 7 mars 2014	...99 ans
GODEAU veuve PERREAU Andrée	le 10 mars 2014	...96 ans
GUÉNEC veuve THOBI Marinette	le 14 mars 2014	...82 ans
DOUZON Jean	le 17 mars 2014	...78 ans
AUDET veuve CHOTARD Colette	le 20 mars 2014	...89 ans
GUÉRIN Georges	le 7 avril 2014	...95 ans
HODIER veuve POUILLARD Arlette	le 7 avril 2014	...88 ans
DUMESNIL de MARICOURT épouse POINDRELLÉ de MONLEZUN Antoinette	le 8 avril 2014	...87 ans
LEBERRE veuve LEBERRE Ginette	le 13 avril 2014	...85 ans
LUCAS veuve DURAND Jeannine	le 19 avril 2014	...81 ans
POIRAUX Jacques	le 29 avril 2014	...79 ans
LOIR veuve CALMEL Jacqueline	le 30 avril 2014	...91 ans
KILMAN Bernard	le 11 mai 2014	...59 ans
LEBELLE veuve CRETIN Ginette	le 22 mai 2014	...87 ans
BERNARD Pierre	le 23 mai 2014	...90 ans
BLOTTIN Eric	le 25 mai 2014	...50 ans
ARISTIDE Gilbert	le 1 ^{er} juin 2014	...92 ans
EVIN veuve VIAUD Jeanne	le 1 ^{er} juin 2014	...87 ans
GRUNBLATT veuve CAILLAUD Monique	le 15 juin 2014	...86 ans

MARIAGES

Damien ARROUET et Céline LEMONNIER	le 15 mars 2014
Julien DANO et Marine LOUIN	le 26 avril 2014
Raphael THIOILLIER et Anne PICHON	le 30 mai 2014
Geoffrey MELLINGER et Amandine MARCHAL	le 31 mai 2014
Maxime BELLORGE et Marie GUIHARD	le 14 juin 2014
Pierre RABINEAU et Cécile DELABARRE	le 14 juin 2014
Eric DIEMUNSCH et Cécile GEFFROY	le 21 juin 2014
Yann LE GUELLEC et Karine GÉRARD	le 28 juin 2014

NAISSANCES

Charly TROFFIGUÉ PLAYON	Saint-Nazaire le 25 février 2014
Arsène FRAPPIER	Saint-Nazaire le 23 mars 2014
Tom BRUNEL	Saint-Nazaire le 9 avril 2014
Rose LEROY	Saint-Nazaire le 9 avril 2014
Amélie BERNARD	Saint-Nazaire le 13 avril 2014
Tilou BONTEMPS	Saint-Nazaire le 18 avril 2014
Liv MALOUBIER SAUR	Saint-Nazaire le 1 ^{er} mai 2014
Pierre-Lou TANGUY	Saint-Nazaire le 7 mai 2014
Lily DUPART	Saint-Nazaire le 12 juin 2014



Christian Rossard, l'anti-cartes postales

Vous l'avez peut-être déjà feuilleté, le livre *Baie Attitude* est en vente depuis octobre 2013. Recueil de photographies artistiques soulignées de textes éclairés, l'ouvrage est le fruit de la collaboration entre Christian Rossard et Martine Ravache. Vous avez bien lu « Ravache » ce nom résonne sans doute à vos oreilles et vous avez raison, car Martine est bien la fille d'André, le basketteur pouliguennais, qui a donné son nom à la salle des fêtes. Devenue critique spécialiste de l'image, elle a décelé en Christian Rossard, un photographe hors-pair, qui détient, selon elle, « le don du bonheur ». À notre tour de percer le regard de ce talentueux Pouliguennais...

Comment définiriez-vous votre travail ?

Christian Rossard : Pour moi, la photographie, c'est le rapport à l'instant, et l'instantané se passe de mise en scène. J'aime me laisser guider par mes émotions et ma curiosité n'est jamais de l'indiscrétion.

Comment avez-vous travaillé avec Martine Ravache ?

CR : Martine Ravache est une critique pointue. Elle écrit régulièrement pour les magazines *Connaissance des arts* et *De l'air*. Elle est l'auteur de quatre ouvrages sur la photographie. J'aime son analyse précise et sa plume. J'ai été très honoré lorsqu'elle a accepté

d'accompagner mes photos de ses mots. Pour *Baie Attitude*, nous avons œuvré durant quatre années. Au gré de nos conversations, nous avons partagé nos sensibilités. Je capturais, elle sélectionnait.

Comment capture-t-on la baie ?

CR : Nous savions qu'il y avait des incontournables, des images intemporelles : les tentes, les pêcheurs à pied, les chevaux... Et puis, il y avait aussi le présent. Je suis tombé sur de véritables petits théâtres, dans lesquels les personnages jouaient leur propre rôle.

Alors, c'est quoi, la « baie attitude » ?

CR : (Rires) Je dirais... une façon de se

tenir, une philosophie, les rayures... Il y a des détails qui ne trompent pas ! C'est drôle, d'où que la photo soit prise, on sait forcément que c'est ici.

La baie est couramment appelée « Baie de La Baule », alors que les cartes marines indiquent « Baie du Pouliguen ». Quel est votre point de vue sur le sujet ?

CR : Martine appelle la baie « le pays des matins calmes ». Et moi, tout ce que je sais, c'est que lorsqu'on voyage un peu, on se dit qu'on a vraiment de la chance de vivre ici. Peu importe le nom. Je conclurai simplement comme dans notre livre : « *De la baie attitude à la béatitude, il n'y a que quelques pas...* ».

Idée cadeau

Avec *Baie Attitude*, il ne faut pas s'attendre à un livre de cartes postales, avec clichés à la clé. Il suffit d'observer la couverture pour le saisir : une photo prise hors saison, un jeu de plage évanescents, des silhouettes isolées, une brume poétique... Tout est dit. Les auteurs, Martine Ravache et Christian Rossard, ont d'ailleurs pris un malin plaisir à brouiller les pistes. Elle, crée des images avec des mots. Lui, raconte des histoires en photos. Au fil des pages, le lecteur plonge dans la baie, sa culture, celle d'hier et d'aujourd'hui.





À chaque nouvelle édition du Pouliguen mag', un illustrateur est invité à livrer son regard sur Le Pouliguen. Cette fois-ci, c'est Yohann Sallé, qui s'est prêté au jeu. Graphiste pour l'agence de communication *La Mouette* à La Baule, ce pouliguennais a souhaité réunir sur une seule image, les incontournables

du territoire : jetée, promenade, plage, halles, grande côte... L'explorateur vient illustrer le thème de la vue, et complète ainsi la série sur les cinq sens entamée depuis deux numéros : un thème particulièrement bienvenu à l'heure d'été, alors que les visiteurs se plaisent à découvrir la station touristique.

Roselyne Lefebvre, déléguée à la communication, précise : « *Le visuel de la planète, si représentatif, sera utilisé sur d'autres supports de communication. Il contribuera à valoriser l'image de la commune* ». Dans l'immédiat : découvrez Le Pouliguen !

Insolite

Aviez-vous remarqué cette plaque sur le quai ?



Jules Sandeau est venu à plusieurs reprises au Pouliguen, entre 1854 et 1870. En 1871, il publie *La Roche aux Mouettes*. Ce roman jeunesse met en scène 12 jeunes garçons échoués sur un îlot, suite à la collision de leur barque contre un récif. Tour à tour, ils se racontent des histoires drôles et fantastiques. De retour au Pouliguen, ils sont acclamés par les habitants. L'un d'entre eux, Marc, décide de devenir marin. Selon Marcel Baudry*, le sujet aurait été fourni par un incident réellement survenu au Pouliguen. Aujourd'hui, en plus du quai qui porte le nom de l'auteur, il existe sur la pointe de Penchâteau, un chemin appelé « La Roche aux Mouettes ».

Source : *A la découverte de mon pays Le Pouliguen*, Marcel Baudry - édité par Jean-Marie Pierre à Pornichet, 1995



FESTIVAL
À NAU
VOIX

26, 27 et 28 septembre 2014

LE POULIGUEN

Billetterie & réservations : Office de tourisme

Infos : www.lepouliguen.fr / **Avec le soutien de :**